

# Le Piment



## L'info du PS de Grandson

Avril 2013

### FAISONS LE POINT... OU LE POING ?

*Conseil communal du 13 décembre 2012 : budget 2013 et taxe forfaitaire pour l'élimination des déchets.*

Les socialistes et les verts de Grandson ont accueilli favorablement le budget 2013 présenté par la Municipalité. On y trouvait notamment deux points réclamés par la gauche: l'augmentation du taux d'engagement de notre technicien communal (poste prévu initialement à mi-temps, et porté à plein temps dès 2013), ainsi que l'augmentation d'un demi poste pour la conciergerie communale. Rappelons à ce sujet que la gauche avait souligné le manque d'effectif affecté au collègue du Jura suite au déplacement d'un des concierges dans un autre service.

Les moins bonnes nouvelles se situent au niveau des rentrées fiscales. Suite à l'obligation légale de couvrir les coûts d'élimination des déchets urbains par des taxes, la Municipalité a prévu l'introduction d'une taxe forfaitaire (la taxe au sac ne suffit pas à elle seule pour couvrir les frais). Cette mesure, prise isolément, aurait eu l'avantage de limiter la croissance de l'endettement communal. Hélas, la droite a suivi sans hésitation la proposition municipale de baisser le taux d'imposition de 2 points, afin de « conserver une charge financière la plus constante possible pour les habitants ». Si l'on prend le revenu moyen d'un ménage vaudois, la baisse de 2 points d'impôts représente une économie de quelques dizaines de francs. Or la taxe forfaitaire coûtera entre fr. 150.- et 225.- par ménage selon leur composition... Les ménages à haut revenu verront ainsi leur charge financière globale diminuer, les autres passeront à la caisse. Qui donc défend la classe moyenne selon vous?

Et à propos de cette fameuse taxe forfaitaire, une proposition conjointe de la gauche et de l'UDC devait permettre une exonération systématique des personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS / AI (73 personnes concernées dans la commune, l'impact financier était donc faible comparé aux 1'500 ménages environ que comptent Grandson et les Tuileries). Cette proposition a été rejetée à une voix près! La plupart des conseillers du PLR ont en effet estimé qu'un amendement plus léger, proposé par la commission, serait suffisant : il conviendra donc aux personnes en difficulté financière d'écrire à la commune pour demander une exonération en motivant dûment leur requête. Quelle ironie! Le PLR réclame à cor et à cri de réduire autant que possible la bureaucratie de nos administrations, mais impose une démarche complexe alors que notre alternative prévoyait un traitement simple et systématique. Il ne nous reste qu'à encourager les personnes concernées à faire la démarche, car bien entendu qui ne demande rien n'aura rien.

*François Veuve*

## FERMETURE DE LA POSTE DES TUILERIES

### *Chronique d'une décision absurde*

*A 80 ans, après avoir bravé le froid pendant plus de 3 semaines et récolté plus de 2'700 signatures, la soussignée ne comprend pas la Poste qui persiste à vouloir fermer la poste des Tuileries-de-Grandson, un guichet qui marche trois fois mieux que celui du bourg de Grandson!*

Au cours de ces heures où nous nous sommes retrouvés nombreux devant la poste à refaire le monde, j'ai pu constater que beaucoup de gens, en particulier des seniors, ne comprennent pas des choix qui les « punissent » alors qu'ils se sont toujours acquittés consciencieusement de leurs obligations: pourquoi faut-il que cette population, souvent moins mobile et moins riche, soit contrainte à trouver des solutions pour faire leurs paiements, leurs courses et j'en passe, en devant attendre le bus sans abri, ni banc... Le service à la population est vraiment bafoué... et on ne me fera pas croire – ni à tous les signataires de ma pétition – que la qualité sera équivalente avec des moches portacabines placés provisoirement sur la Place de la Gare de Grandson... Il aurait été plus facile de maintenir quelques mois cette poste avant de pouvoir intégrer une Place du Château refaite... Mais pour cela, il eût fallu que certains commerçants – les mêmes qui disent aux personnes âgées qu'elles n'ont qu'à se déplacer à Yverdon-les-Bains ou en Chamard – fassent quelques centaines de mètres de plus. Bref, soyez flexibles.... mais surtout les autres!

*Juliette Cerutti*

***Malgré la pétition lancée par notre vaillante camarade Juliette et la motion de soutien votée à une très large majorité par le Conseil en décembre dernier, la Poste n'a pas modifié son projet.***

Déception certes face à ce manque de considération d'une bonne partie de citoyens qui se sont mobilisés pour le maintien de ce service public aux Tuileries, idéalement placé.... L'accessibilité de l'installation provisoire de la Place de la Gare s'annonce des plus délicates et les usagers - faut-il ouvrir les paris? - vont regretter longtemps encore les facilités d'accès et de parking des Tuileries.

Relevons au passage que la politique de la Poste face à ses employé(e)s a été lamentable: pas de délai précis pour le passage d'un local à l'autre, aucune clarté pour rassurer le personnel et lui indiquer où serait son prochain lieu de travail et les horaires qui lui seraient réservés: bref, un traitement du personnel faisant preuve d'un grand sens du provisoire!

Le temps est définitivement révolu où La Poste pouvait être considérée comme une entreprise modèle de service public.... Il ne reste plus qu'à espérer que d'ici la fin des travaux de la Place du Château, la Poste n'aura pas reconsidéré sa politique et redéfini la mission du service public... Après avoir vendu livres, crayons, ordinateurs, bonbons et autres billets de loterie, la Poste pourrait être tentée par l'épicerie, les souvenirs médiévaux, les médicaments... la concurrence s'annonce rude!

*Christine Leu*

## BILAN DE LA PÉTITION :

### « Nos enfants méritent mieux ! »

*La pétition pour des locaux scolaires suffisants et adaptés à Grandson a été remise aux Autorités communales le 27 février.*

En quelques semaines, notre section a récolté **1'137 signatures** pour cette pétition demandant que des mesures urgentes pour la rénovation et l'agrandissement des locaux scolaires soient prises par les autorités concernées, soit la Municipalité de Grandson et le Comité directeur de l'Arrondissement scolaire de Grandson et environs.

De nombreux habitants, mais aussi des élèves, des parents et des enseignants ont apporté leur soutien à cette demande:

- 648 à Grandson;
- 309 dans les autres communes de l'Arrondissement scolaire;
- 57 à Yverdon;
- 123 dans d'autres communes

Tous constatent que les locaux du collège du Jura sont vétustes (seul un quart des salles a été repeint), insuffisants (manque de salles pour les cours d'appui, pour les sciences, la musique ainsi que des locaux d'accueil pour la pause de midi et entre les périodes de cours) et parfois non conformes (douches, toilettes du sous-sol, salle de gym). Tous les signataires soutiennent la réalisation prochaine d'un nouveau collège, mais attendent de ce projet une réponse globale au manque de locaux scolaires afin que les portacabines soient définitivement éliminés du préau du vieux collège et du parking du cimetière.

Depuis le lancement de cette pétition, notre section relève avec satisfaction que quelques travaux ont été entrepris dans les bâtiments. Cependant, nous demandons un programme complet de rénovation et une planification des besoins, établis en coordination avec les projections scolaires de l'arrondissement. La transformation à moyen terme de l'ancien bâtiment du collège du Jura en un collège primaire, mais aussi le projet d'agrandissement scolaire, doivent faire l'objet d'une information transparente et détaillée auprès de la population.

Malgré les affirmations du PLR que « tout est à l'étude et en cours », **plus de mille pétitionnaires demandent que la question des locaux scolaires soit traitée de manière prioritaire et dans les meilleurs délais**. Le groupe socialiste a ainsi déposé une motion lors du Conseil communal du 7 mars, invitant la Municipalité à présenter un préavis relatif à un mandat d'étude devant répondre aux divers points évoqués ci-dessus.

**Nous nous réjouissons de mettre toutes nos forces et notre énergie pour collaborer à la réalisation de solutions pratiques, coordonnées et durables afin que les élèves et les enseignants bénéficient de conditions comparables à celles des autres régions du canton.**

*François Veuve*

## NOS NOUVELLES TÊTES AU CONSEIL COMMUNAL



Etudiante en histoire de 21 ans, j'ai passé toute mon enfance à Grandson. Je me suis engagée au Conseil communal car ma jeunesse me donne tout particulièrement envie de faire de Grandson un lieu d'avenir : ma commune doit investir pour une vie agréable pour tous ses habitants et pour une gestion à long terme de son environnement.

*Raphaëlle Javet*

Mariée et mère d'un garçon de 12 ans, j'ai 39 ans. Secrétaire de formation, je me suis reconvertie dans l'horlogerie comme contrôleuse qualité. Active dans le domaine associatif comme médiatrice culturelle pour les familles en difficulté d'intégration en Suisse, je travaille actuellement aux UMV à Vallorbe.

*Nicole Fisquet Perrier*



*Tous nos remerciements à Joséphine Tacheron et à Sylviane Balka qui ont choisi de consacrer davantage de temps à leur engagement professionnel et à leurs proches. Nous les accueillerons toujours avec grand plaisir à toutes nos manifestations!*

### **Rectificatif !**

Le syndic et député de Grandson a déclaré lors de la séance du Conseil communal du 7 mars dernier qu'en raison du changement de la Loi sur les droits politiques, lorsqu'il n'y avait plus de viennent-ensuite pour remplacer les membres démissionnaires, il s'agirait dorénavant de passer à une élection générale.... Et bien non, c'est faux!

Pour les Conseils communaux élus à la proportionnelle, cette proposition a été rejetée, tant par la commission que par le Grand Conseil. Cela signifie qu'un groupe politique a 5 semaines pour présenter un remplaçant. Ce n'est que si aucune proposition n'est faite qu'une élection est organisée. Maladresse volontaire ou oubli de la part de notre syndic? Nous lui laisserons le bénéfice du doute....

*Laetitia Jaccard Gaspar*

## BRAVO À LA POPULATION GRANDSONNOISE !

Lors des votations fédérales du 3 mars dernier, la population grandsonnoise a voté de manière clairvoyante sur les trois sujets de votation fédérale, se montrant fidèle aux recommandations du Parti socialiste: tous nos remerciements et nos félicitations pour ces choix d'avenir, tant en faveur de la politique familiale – plébiscitée à plus de 70% -, de l'aménagement du territoire, accepté à 51.5 % et pour plus de justice sociale avec l'acceptation de l'initiative Minder à plus de 65%!

**Voter à gauche, c'est bien, il faut aussi élire à gauche!! Pensez-y lors des prochaines élections: si Grandson vote à gauche, elle doit aussi avoir une majorité gauche-verte au Conseil et à la municipalité!**

[www.ps-vd.ch/grandson](http://www.ps-vd.ch/grandson) / Facebook : Parti socialiste Grandson / [psgrandson@bluewin.ch](mailto:psgrandson@bluewin.ch)